

SÉRIE HEKLA

Centrales de commande et de signalement incendie



1 DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ ET DE RENDEMENT

CE n° 1328 – CPR – 0815
20

Normes : EN 54-2:1997/AC:1999/A1:2006
EN 54-4:1997/AC:1999/A1:2002/A2:2006

2 GÉNÉRALITÉS

Les centrales de contrôle et signalement incendie série HEKLA contrôlent les dispositifs d'un système de lutte contre l'incendie, en surveillant jusqu'à 384 différentes zones.

3 NIVEAUX D'ACCÈS

Les fonctionnalités de la centrale sont affectées à trois différents niveaux d'accès :

- niveau 1 (public) - accessible à tous à partir du clavier
- niveau 2 (utilisateur) - accessible avec un code utilisateur à partir du clavier
- niveau 3 (technicien/programmation) - accessible avec un code installateur à partir du clavier

Au niveau 1, l'accès n'est qu'aux fonctions qui peuvent être utilisées par le public :

- Touche **Lamp Test**
- Touches de la zone **Queue Review**

Au niveau 2, l'accès aux contrôles pour les utilisateurs autorisés est disponible :

- Toutes les autres touches
- Menu utilisateur

Accès Au niveau 2

- appuyer sur ENTER
- saisir le code utilisateur (par défaut

Remarque : si le code n'est pas saisi dans les 10 secondes, la centrale revient à l'écran précédent.

- appuyer sur ENTER

Retour au niveau 1

- appuyer sur ESC jusqu'à l'apparition de la date et de l'heure

4 PUPITRE EN FAÇADE

Les centrales peuvent être commandées depuis le pupitre de commande avant depuis n'importe quelle centrale HEKLA ou panneau répéteur HLREPEATER en réseau.

Toutes les fonctions et tous les états sont affichés et gérés par l'écran graphique et les voyants colorés du pupitre.

En cas d'alarme ou de panne, une description est affichée à l'écran.

▼ Message d'alarme

Fire [numéro progressif] Zone [numéro de la zone] C [adresse de la centrale] L [numéro de boucle] D [adresse de l'appareil] [type d'appareil]
[nom de la zone] [nom de l'appareil]
Dernière alarme de zone [numéro de la zone]
Numéro de zones en alarme [numéro]

▼ Message d'erreur

Centrale [Adresse de la centrale].
[description de la panne]
Nombre total de panne [nombre]

Si plusieurs messages d'alarme ou de panne sont présents, le voyant correspondant **Fire** et/ou **Fault** clignote

- Appuyer sur la touche à côté du voyant pour faire défiler la liste des alarmes ou des pannes

Une fois que toutes les alarmes ou pannes présentes ont été vues,

le voyant correspondant reste allumé fixe.

Après 20 secondes d'inactivité, le premier événement d'alarme est à nouveau affiché.

Si aucun événement d'alarme n'est présent, le premier événement de panne est affiché.

4.1 Description des voyants















HEKLA et HLREPEATER


Nom voyant	Couleur	Fixe	Clignotant
	Rouge	Alarme incendie en cours	-
	Jaune	Présence de pannes	-
	Jaune	Pré-alarme en cours	-
Test	Jaune	Test en cours	-
	Jaune	Présence d'appareils exclus	-
	Vert	Mode actif	Mode installation
Zones	Rouge	Alarme incendie en cours	
Fire	Rouge	Événements incendie lus	Événements incendie à lire
Fault	Jaune	Événements panne lus	Événements panne à lire
Test	Jaune	Mode essai actif	-
Disabled	Jaune	Au moins une exclusion active	-
	Jaune	Panne des avertisseurs actifs	-
	Jaune	Panne de batterie ou de secteur	-
	Jaune	Au moins une centrale ou un pupitre défectueux	-
Buzzer Silence	Jaune	Avertisseur sonore activé	-
Sounders Activate/Silence	Rouge	Avertisseurs actifs	Mode reconnaissance
Auxiliary Relays	Jaune	Au moins une sortie exclue	-
Sounders Disable	Jaune	Au moins un avertisseur exclu	-
Selected Detectors	Jaune	Au moins un capteur exclu	-
Delays Active	Jaune	Mode différé actif	-

HLNODE

Nom voyant	Couleur	Allumé	Clignotant
	Rouge	Alarme incendie en cours	
	Jaune	Présence de pannes	
	Jaune	Pré-alarme en cours	
	Vert	Mode actif	Mode installation

4.2 Description des touches



	Nom	
	Fonction niveau 1	Fonction niveau 2
ENTER	Entre dans le menu utilisateur/installateur	Entre dans le menu sélectionné. Passer au champ suivant Confirmation de la donnée.
	---	Sélectionne la rubrique du menu suivant. Modifie la valeur d'un champ.
	---	Sélectionne la rubrique du menu précédent. Modifie la valeur d'un champ.
	---	Passer au champ suivant
ESC	---	Revient au menu précédent. Annule l'opération.
	Liste des incendies	
	Fait défiler la liste des événements d'alarme. Le menu revient à la page-écran par défaut après 20 secondes d'inactivité.	
	Liste des pannes	
	Fait défiler la liste des événements de panne. Le menu revient à la page-écran par défaut après 20 secondes d'inactivité.	
	Liste des tests	
	Si la centrale est en mode test, il fait défiler la liste des avertisseurs et des zones encore à tester. Le menu revient à la page-écran par défaut après 15 secondes d'inactivité.	
	Liste des exclusions	
	Fait défiler la liste des relais auxiliaires, des appareils d'entrée/sortie, des zones, des détecteurs et des avertisseurs exclus. Le menu revient à la page-écran par défaut après 15 secondes d'inactivité.	
	Acquittement	
	---	Acquitte l'avertisseur sonore.
	Restauration	
	---	Procédure de restauration : si la centrale est en alarme ou en panne, il la restaure
	Test lumières	
	Maintenir appuyée pour activer le test des lumières : les voyants s'allument et l'écran affiche des lignes horizontales	
	Test avertisseurs	
	---	Active ou désactive tous les avertisseurs. Les sorties E/S spécialement programmées sont également affectées.
	Exclut sortie	
	---	Désactive ou réactive toutes les sorties, y compris les sorties de panne et alarme.
	Exclut avertisseurs	
	---	Désactive ou réactive tous les avertisseurs.
	Exclut capteurs	
	---	Désactive ou réactive tous les capteurs spécialement programmés.

	Mode différé	
	Annule le retard en cours.	Active/désactive le mode différé. Désactiver le mode différé pendant qu'un retard est actif annule immédiatement le retard.




5 NAVIGATION DES MENUS

Le menu de navigation contient plusieurs fonctions, divisées en sous-menu, comme indiqué dans le chapitre 7 p. 3.

Menu

- appuyer sur  et  pour faire défiler les rubriques du menu
- appuyer sur ENTER pour accéder à une rubrique du menu.
- Certaines rubriques contiennent un menu, d'autres des fonctions.
- appuyer sur ESC pour quitter un menu

Fonctions

- appuyer sur  et  pour faire défiler le contenu d'un champ
- appuyer sur  pour déplacer le curseur ou pour changer de boucle
- appuyer sur ENTER pour passer au champ suivant et enregistrer
- appuyer sur ESC pour revenir au champ précédent
- appuyer sur ESC en étant sur le premier champ pour quitter la fonction

6 FONCTIONNEMENT

Avant-propos

Pour comprendre certaines fonctions, il est utile de connaître le processus qui mène de la détection d'un incendie à l'alarme.

Chaque adresse de boucle peut être une entrée ou une sortie, selon le type d'appareil qui y est connecté.

Les sorties de la boucle et de la carte de base peuvent être supervisées (avertisseurs) ou non (sorties E/S).

Chaque entrée ou sortie de la boucle est affectée à une zone.

Les groupes d'E/S peuvent contenir 32 entrées ou sorties d'E/S.

Le groupe d'E/S commun contient 256 appareils et est toujours activé en cas d'incendie.

Les groupes d'avertisseurs contiennent le comportement lorsque chaque avertisseur programmable est activé.

Flux logique

Un appareil d'entrée auquel l'événement a été attribué **Incendie** signale son activation à la centrale.

- Désactiver les appareils d'une zone, à l'exception des avertisseurs : "3-1 Disable Zones".
- Désactiver un seul appareil d'entrée : "6-1-2 Désactivation Point".

La centrale active le groupe commun, le groupe auquel l'appareil d'entrée appartient, les groupes affectés à la zone à laquelle l'appareil d'entrée appartient.

En mode **Préconfiguré** Tous les avertisseurs s'activent.

En mode **Programmé** Les avertisseurs s'activent en fonction des groupes d'avertisseurs actifs.

Toutes les sorties E/S associées aux groupes d'E/S actifs sont activées.

Si plusieurs groupes ou zones nécessitent l'activation d'un avertisseur et exigent d'utiliser différentes sonneries, la sonnerie continue prévaut sur l'intermittente.

7 MENU NIVEAU 2

Les menus sont numérotés et disposés en arborescence

Ce manuel ne décrit que les rubriques qui sont accessibles par défaut à un utilisateur de niveau 2.

"1 Revue Log Historique"

▼ "1-1 Display Historic Log"

Le système enregistre jusqu'à 10 000 événements.



Une fois l'espace épuisé, chaque nouvel événement écrase l'événement le plus ancien.

"3 Zones - Désactivation & Assigne"

▼ "3-1 Disable Zones"

Appuyer sur  et  pour sélectionner une zone.

Appuyer sur ENTER pour déplacer le curseur.

Appuyer sur  et  pour sélectionner l'une de ces options :

- INCLUS - les appareils de la zone fonctionnent régulièrement.
- TEMPORISÉ - les appareils de la zone sont désactivés pendant la plage horaire « jour ».
- EXCLU - les appareils de la zone sont désactivés.




Ces réglages n'ont aucun effet sur les avertisseurs.

Appuyer sur ENTER pour passer à la zone suivante.




"6 Parametrage Point"

▼ "6-1 General"



▼ "6-1-2 Désactivation Point"

Appuyer sur  et  pour sélectionner une centrale,  pour sélectionner une boucle.

Appuyer sur ENTER pour déplacer le curseur.

Appuyer sur  et  pour sélectionner un appareil  pour sélectionner une boucle.

Appuyer sur ENTER pour déplacer le curseur.

Appuyer sur  et  pour sélectionner l'une de ces options :

- INCLUS - les appareils de boucle fonctionnent régulièrement.
- TEMPORISÉ - les appareils de la boucle sont désactivés pendant la plage horaire « jour ».
- EXCLU - les appareils de boucle sont désactivés.

Ces réglages n'ont aucun effet sur les avertisseurs.

Autres menus

L'installateur a la possibilité de mettre d'autres menus à la disposition de l'utilisateur.

L'installateur devra fournir les instructions nécessaires à leur utilisation.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

Produit conforme aux directives européennes CEM et BASSE TENSION (LVD) en vigueur.

Le texte intégral de la Déclaration de Conformité de l'UE est disponible à l'adresse Internet suivante : www.elmospa.com (après une simple inscription).



RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Ce dispositif a été conçu, fabriqué et contrôlé avec le plus grand soin en adoptant des procédures de contrôle conformes aux réglementations en vigueur. La totale adéquation des caractéristiques fonctionnelles n'est réalisée que dans le cas d'une utilisation se limitant exclusivement à la fonction pour laquelle il a été conçu, c'est-à-dire :

Centrales de commande et de signalement incendie

Toute utilisation du dispositif en dehors de ce cadre n'est pas prévue ; il n'est donc pas possible d'en garantir son bon fonctionnement. Par conséquent, il est formellement interdit au détenteur du présent manuel de l'utiliser pour des raisons autres que celles pour lesquelles il a été rédigé, c'est-à-dire pour expliquer les caractéristiques techniques du produit et ses modalités d'utilisation.

Les processus de production sont surveillés avec attention afin de prévenir toute défectuosité et tout dysfonctionnement ; cependant les composants choisis peuvent tomber en panne dans des proportions extrêmement limitées, comme cela peut arriver à n'importe quel objet électronique ou mécanique.

Vu la destination de cet article (protection des biens et des personnes), nous invitons l'utilisateur à adapter le niveau de protection offert par le système à la situation réelle de risque (en envisageant le fait que ledit système puisse fonctionner de façon altérée à cause de pannes ou autre), tout en rappelant qu'il existe des normes précises pour la conception et la réalisation des installations destinées à ce type d'applications.

Nous attirons l'attention de l'utilisateur (responsable de l'installation) sur la nécessité d'effectuer régulièrement un entretien périodique du système au moins conformément aux dispositions prévues par les normes en vigueur ainsi que d'effectuer, selon une périodicité appropriée à la condition de risque, des vérifications relatives au bon fonctionnement du système en particulier, la centrale, les capteurs, les avertisseurs acoustiques, les combineur(s) téléphonique(s) et tout autre dispositif raccordé. Au terme du contrôle périodique, l'utilisateur doit informer aussitôt l'installateur de l'état des fonctionnalités.

La conception, l'installation et l'entretien des systèmes intégrés à ce produit sont réservés au personnel disposant de l'habilitation et des connaissances nécessaires leur permettant de travailler dans des conditions sûres pour éviter tout accident. Leur installation doit obligatoirement être effectuée conformément aux réglementations en vigueur. Les parties internes de certains appareils sont reliés au réseau électrique ; les opérations d'entretien se déroulant en leur sein peuvent comporter un risque d'électrocution si l'alimentation primaire et de secours n'a pas été coupée. Certains produits disposent de piles rechargeables ou non pour l'alimentation de secours.

Une erreur de branchement peut provoquer des dommages au produit, des dommages matériels et mettre en danger l'intégrité de l'opérateur (explosion et incendie).

AVERTISSEMENTS POUR L'INSTALLATEUR

Se conformer aux réglementations en matière de réalisation des systèmes électriques et de sécurité ainsi qu'aux prescriptions du constructeur figurant sur le manuel accompagnant les produits.

Fournir à l'utilisateur l'ensemble des indications relatives à l'utilisation et aux

limites du système installé en précisant qu'il existe des normes spécifiques et différents niveaux de prestations de sécurité devant être adaptés aux exigences de l'utilisateur. L'utilisateur doit lire les avertissements contenus dans le présent document.

La conception, l'installation et l'entretien des systèmes intégrés à ce produit sont réservés au personnel disposant de l'habilitation et des connaissances nécessaires leur permettant de travailler dans des conditions sûres pour éviter tout accident. Leur installation doit obligatoirement être effectuée conformément aux réglementations en vigueur. Les parties internes de certains appareils sont reliés au réseau électrique ; les opérations d'entretien se déroulant en leur sein peuvent comporter un risque d'électrocution si l'alimentation primaire et de secours n'a pas été coupée. Certains produits disposent de piles rechargeables ou non pour l'alimentation de secours.

Une erreur de branchement peut provoquer des dommages au produit, des dommages matériels et mettre en danger l'intégrité de l'opérateur (explosion et incendie).

AVERTISSEMENTS POUR L'UTILISATEUR

Contrôler périodiquement et scrupuleusement les fonctionnalités de l'installation en vérifiant que les manœuvres d'insertion et de désinsertion ont été correctement exécutées.

Veiller à effectuer un entretien périodique de l'installation en la confiant à un personnel spécialisé et en possession de l'habilitation prescrite par les réglementations en vigueur.

Demander au propre installateur de vérifier l'adéquation de l'installation lors de l'évolution des conditions opérationnelles (par exemple, modifications des zones à protéger par extension, des modalités d'accès, etc.).

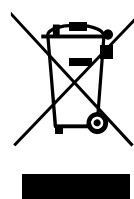
RÈGLES DE BASE DE LA SÉCURITÉ

L'utilisation de l'appareil par les enfants et les personnes handicapées non assistées est interdite.

Il est interdit de toucher l'appareil en étant pieds nus ou avec des parties humides du corps ainsi que vaporiser ou jeter l'eau directement sur l'appareil.

Il est interdit de tirer, débrancher, tordre les fils électriques qui sortent de l'appareil, même si ce dernier est débranché du secteur.

AVERTISSEMENTS POUR L'ÉLIMINATION



IT0802000001624

Selon la directive 2012/19/UE, concernant l'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), il est indiqué que le dispositif EEE est mis sur le marché après le 13 août 2005, avec l'interdiction d'être transféré au service de collecte des déchets municipaux ordinaires.

Ce produit nécessite l'installation d'une ou de plusieurs batteries pour son fonctionnement correct. Si nécessaire, les remplacer et les confier à une décharge autorisée pour leur élimination. Le matériau utilisé est très polluant et nocif s'il est dispersé dans l'environnement.